Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 82 (1946)

Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXIIe ANNÉE — N° 4 26 janvier 1946

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Commission de lectures.* — Vaud : *Comptes S. P. V., rectification.* — *Instruis l'enfant...* — *Dans les sections : Vevey.* — *Classe d'orientation professionnelle.* — Neuchâtel : *Fonds scolaire.* — *Mise au concours.* — Tribune libre : *Devons-nous alerter l'opinion.* — Informations : *Chez nos voisins : Allemagne.* — *Grep.* — *Bibliographie.* — *Billet de la semaine.*

Partie pédagogique : R. Dottrens : *Les notes scolaires,* — Georges Annen : *La composition* — V. Dentan : *Le mot « tout ».*

PARTIE CORPORATIVE

COMMISSION POUR LE CHOIX DES LECTURES

Rapport sur l'exercice 1945

Dans une séance de notre commission (28 déc. 1932), notre ancien secrétaire et conseiller de toujours : M. J. Cordey, s'exprimait ainsi : « Pour serrer de plus près l'actualité, il faudrait que le Bulletin bibliographique parût six fois l'an ». Cet avis nous le faisons nôtre, et on le comprendra aisément pour peu qu'on veuille bien considérer l'énorme développement actuel de l'édition. Hélas ! « L'argent ! toujours l'argent ! » Si nous obtenions par année Fr. 450.— de plus de subventions, nous serions tout à fait hors de souci. En attendant ce supplément de bienveillance dont nous ne voulons pas douter, la modicité de notre avoir nous a contraints à ne publier que trois feuilles en 1945 : deux de 8 pages et une de 12. Dans ces 28 pages, nous avons rendu compte de 59 publications, ce qui porte à 4487 le nombre des ouvrages analysés depuis le premier fascicule paru en 1902. Si plusieurs éditeurs demeurent fort bien disposés à notre endroit, et nous les en remercions, d'autres par contre nous ignorent. Le secrétaire tentera de ce côté un nouvel effort.

Voici, dans l'ordre où nous les avons reçues, les subventions qui nous ont été généreusement allouées au cours de 1945 :

Société pédagogique romande	Fr. 200.—
Société pédagogique vaudoise	» 100.—
Union des instituteurs genevois - Dames	» 30.—
Département de l'instruction publique, Neuchâtel . .	» 50.—
Département de l'instruction publique, Vaud . . .	» 135.—
Direction de l'instruction publique, Berne	» 100.—
Union amicale des maîtresses enfantines, Genève . .	» 10.—
Union des instituteurs genevois - Messieurs	» 30.—
Société pédagogique jurassienne	» 50.—
Département fédéral de l'intérieur, Berne	» 300.—

et voici nos dépenses :

Indemnités, frais de route, séance du 21. I. 45. . . .	»	100.—
Nos trois feuilles du 42e fascicule	»	680.—
Impression cartes correspondance et enveloppes . . .	»	20.—
Frais et honoraires du secrétaire-caissier	»	220.—
Séance de ce jour (20 janvier 1946)	»	80.—

On le voit par les chiffres ci-dessus, nous ne bouclons pas, bien que nous n'ayons publié que 28 pages contre 48 l'année précédente.

Deux comptes rendus ont été destinés aux jeunes lecteurs de moins de 10 ans, 12 à ceux de 10 à 16 ans et 45 aux Bibliothèques populaires se répartissant comme suit : 18 de genre narratif, 15 concernant l'histoire et les biographies, 1 la géographie, 8 les sciences et la psychologie, 2 le genre essai et le théâtre et 1 la poésie.

Notre Bulletin est de plus en plus demandé, ce qui nous réjouit, et le Comité de la S. P. R. rend hommage au désintéressement et à l'enthousiasme des membres de notre commission, ce qui nous remplit d'aise à la fois et de confusion, ce qui nous engage en tout cas à persévérer.

Lausanne, le 20 janvier 1946.

Au nom de la commission :

Le président : *R. Béguin.* Le secrétaire : *A. Chevalley.*

Aux Bibliothèques populaires

Aux lecteurs du Bulletin bibliographique

Le fascicule No 20, année 1923, manque totalement à notre collection. Les collègues qui pourraient nous le procurer nous rendraient un grand service. Nous aurions besoin également des Nos 1 (1902), 2, 3, 5, 6, 31, 32, 33, 34, 35 et 36. Nous remercions déjà les bibliothécaires qui prendront la peine d'effectuer des recherches et de donner suite à notre requête.

D'autre part, les bibliothèques qui reçoivent depuis longtemps le Bulletin bibliographique, ou les autorités dont elles dépendent, auraient toute notre gratitude s'il leur était possible de nous verser chaque année une contribution si petite soit-elle (1 franc, par ex.), ou éventuellement un don unique. Nous aimerions, en effet, paraître plus souvent, et nous en sommes fort empêchés. D'avance, merci !

Au nom de la Commission pour le choix de lectures :

A. Chevalley.

Av. du Temple, La Sallaz-Lausanne. Ch. post. II 9220.

VAUD

RAPPEL

Dimanche 27 janvier 1946, au Casino de Montbenon, à Lausanne,
à 14 h. 15, conférence de M. le Dr Paul Rochat,
à 14 h. 45, assemblée générale de la S. P. V.

COMPTES S. P. V.

Une erreur s'est glissée dans les comptes S. P. V. présentés dans le Bulletin *de samedi dernier. Concernant le Fonds E. Blanc, la situation se présente ainsi :*

FONDS ELISABETH BLANC	*Actif*	*Passif*
Compte de chèques postaux	207.80	
Capital		207.80
Sommes égales	207.80	207.80
Résultat de l'exercice		
Capital au 1er janvier 1945		721.55
Capital au 31 décembre 1945		207.80
Déficit de l'exercice		513.75

Montpreveyres, le 12 janvier 1946. *Le caissier : C. Meylan.*

INSTRUIS L'ENFANT SELON LA VOIE QU'IL DOIT SUIVRE

Cette parole biblique est le titre de la brochure que vient d'éditer la Commission d'évangélisation de l'Eglise nationale.

Préfacée par M. Georges Chevallaz, elle comporte une dizaine d'articles de nos collègues, qu'il faut grandement féliciter pour cette fructueuse collaboration. Ces brèves études abordent en termes directs les problèmes les plus urgents de l'éducation et de la vie scolaire, en ce temps où de vieilles vérités sont remises en question.

« Qu'est-ce que d'enfant ? » nous demande tout d'abord M. Paul Vittoz, pasteur. Puis notre collègue Baudin évoque avec émotion les dimanches d'une enfance ensoleillée par une mère admirable.

Incisif, précis, M. Pierre Chessex adresse sous le titre « Collaboration » un pressant appel aux parents. La discipline hors l'école fait l'objet d'un tour d'horizon rapide — mais combien nécessaire ! — de M. Michel Ray. Le talent de Mme Matter-Estoppey a fait revivre avec pittoresque quelques « peines d'enfants ». Merci à notre rédacteur André Chabloz d'avoir exprimé avec tant de tact et de vérité « la peine de ceux qui enseignent » et « les méfaits de l'actualité ». Géo Blanc expose de fort sages vérités sur l'abus de la radio ; M. James Schwar parle des tâches de l'orientation professionnelle. M. Chs Bornand illustre de deux anecdotes de fâcheuses maladresses d'éducateurs. Enfin un charmant croquis de W. Thomi, « Soir d'automne », achève sur une note sentimentale cette brochure éminemment tonique.

Si, dans les paroisses, pasteurs et instituteurs travaillent souvent en commun, on ne saurait dire que jusqu'ici l'Eglise et l'Ecole aient étroitement collaboré. La formule utilisée nous paraît extrêmement heureuse et il faut espérer que cet effort portera des fruits. Cette brochure est certainement digne d'être propagée parmi les autorités scolaires et les parents, auxquels elle rappellera certains problèmes éducatifs plus importants que les moyennes ou le rang. *A. P.*

DANS LES SECTIONS

Chœur mixte du corps enseignant Vevey-Montreux. Notre société a repris son activité, sous la direction de M. Carlo Boller, et a mis à l'étude l'oratorio « Paulus », de Mendelssohn.

A l'occasion de notre assemblée générale, nous organisons pour le lundi 28 janvier prochain, dès 20 h. 30, à l'Hôtel Touring à Vevey, *une soirée récréative* à laquelle nous invitons tous les membres du corps enseignant de la région. Qu'ils viennent nombreux fraterniser quelques instants avec leurs collègues chanteurs.

Classe d'orientation professionnelle pour handicapés

« L'Entr'aide aux jeunes par le travail » se propose d'ouvrir, à titre d'essai, une classe d'orientation professionnelle pour handicapés, au printemps 1946, à l'Institut du Repuis, à Grandson. La nouvelle classe, d'une dizaine d'élèves au début, sera dirigée par M. Bettex, instituteur. Elle sera réservée aux élèves de dernière année scolaire seulement et appartenant à l'une des trois catégories suivantes :

1. Garçons d'intelligence normale, mais atteints d'une infirmité physique à la suite de maladie ou d'accident, ou de santé délicate.
2. Garçons ayant de la peine à choisir une profession pour des raisons de caractère (indécis, instables, etc.).
3. Eventuellement, garçons à l'intelligence au-dessous de la moyenne, sans être anormaux, à condition qu'ils soient doués d'une compréhension et d'une habileté manuelle suffisantes.

Le but de la nouvelle classe du Repuis est donc d'assurer un avenir professionnel aux handicapés, en utilisant au mieux leurs capacités limitées : c'est un devoir social urgent. Pour tous renseignements et les inscriptions, prière de s'adresser à M. Bettex, directeur du Repuis, Grandson.

NEUCHATEL

FONDS SCOLAIRE

Dans sa séance du 28 décembre, le Grand Conseil a adopté deux projets de lois comportant la revision partielle des lois sur les fonds scolaires de prévoyance de l'enseignement primaire (FP) et des enseignements secondaire, professionnel et supérieur (FS).

Concernant notre institution, il ne s'agit que des mesures portées à la connaissance du corps enseignant primaire au cours des conférences officielles, en mai 1944, mesures ayant trait aux points suivants :

1. Examen médical obligatoire pour l'entrée dans le Fonds, comprenant notamment un examen radioscopique.
2. Création de la classe des membres « déposants » ouverte aux personnes de santé anormale et aux jeunes brevetés chargés d'enseigner à titre temporaire ou provisoire.
3. Réduction de la pension en cas de faute de l'assuré.
4. Prestations spéciales en cas d'entrée tardive. Lorsque l'assuré est âgé de plus de trente ans, la cotisation est augmentée selon le barème ci-dessous :

3 %	pour le membre	entrant	dans sa 31e	année
7 %	»	»	32e	»
12 %	»	»	33e	»
18 %	»	»	34e	»
25 %	»	»	35e	»

5. Conditions de passage d'un fonds dans un autre ou de conservation des droits acquis ; remboursement des cotisations en cas de cessation des rapports de service.

Le remboursement des cotisations est prévu au taux uniforme de 100 % en cas de démission, de résiliation ou de révocation. Ce remboursement s'entend sans intérêts.

Ainsi tombent les dispositions (art. 8, al. *a)* et *b))* fixant la part du remboursement à 50 % en cas de démission volontaire ou de révocation, et à 70 % en cas de démission pour cause de mariage.

Il en résultera pour le Fonds une charge nouvelle évaluée par l'expert à Fr. 3600.— par année.

6. Incessibilité et insaisissabilité des prestations.

7. Contrôle des états d'invalidité par le médecin cantonal.

8. Diverses modifications concernant des précisions de textes destinées à les clarifier et à éviter des interprétations divergentes.

Citons entre autres la nouvelle teneur de l'art. 33 : « Lorsque l'âge de l'épouse est inférieur de plus de 14 ans à celui du mari, la pension de veuve est réduite dans les proportions suivantes :

de 14 à 15 ans	10 %	de 20 à 21 ans	22 %
15 à 16 ans	12 %	21 à 22 ans	24 %
16 à 17 ans	14 %	22 à 23 ans	26 %
17 à 18 ans	16 %	23 à 24 ans	28 %
18 à 19 ans	18 %	24 ans et plus	30 %
19 à 20 ans	20 %		

L'assuré a la faculté de couvrir par un rachat les risques résultant de la différence d'âge entre les époux. »

De tout ce programme, seule la proposition concernant la réduction des pensions en cas de faute de l'assuré a été écartée par le Grand Conseil.

Ces dispositions dont la plupart font règle dans la Caisse des Magistrats et Fonctionnaires prendront aussi place dans la loi régissant le FS.

Cette revision partielle constitue une première étape vers la fusion des trois institutions en un seul organisme. Le vœu en a été exprimé à plus d'une reprise au Grand Conseil, et il répond à celui des membres du FP. Sa réalisation exigera, après la coordination des mesures ci-dessus, qu'on en prenne d'autres destinées à asseoir les trois fonds sur des bases techniques offrant la même stabilité sinon la même structure. Sous ce rapport, la Caisse des Magistrats et Fonctionnaires est hors de cause. Créée en 1920, elle a eu la sagesse de s'en tenir dès le début aux directions de son actuaire. Son bilan est sain.

Il n'en est pas de même du FP ni du FS. L'équilibre de ce dernier, au dire de l'expert, ne sera réalisé que dans une dizaine d'années. Notons que pour lui, l'échelle des pensions a été modifiée en sus des dispositions énumérées plus haut. Cette opération entraînera une augmentation des charges dont les 4/10 seront couverts par les assurés et les 6/10 par les pouvoirs publics. La part de ces derniers est évaluée à Fr. 40 000.—. La répartition des dépenses est établie sur la base des normes fixées par la loi sur la Caisse des Magistrats et Fonctionnaires.

Le FP qui a fait peau neuve en 1937 en est encore au stade de la convalescence. Son état de santé s'est amélioré dans une mesure appréciable ainsi que le démontre le bilan technique dressé au 1er janvier

1942. Certains risques, celui de l'invalidité notamment, ont évolué favorablement. Les suppressions de classes n'étant plus qu'un mauvais souvenir, les vides causés par les démissions sont automatiquement comblés, et l'énorme disproportion du nombre des pensionnaires par rapport à celui des cotisants constatée au début du nouveau régime s'atténue peu à peu. Mais il s'écoulera encore bien des années avant qu'on puisse parler d'un assainissement complet. Il ne saurait donc être question pour le moment de lever les mesures prises à l'effet d'éteindre l'énorme déficit actuariel existant au départ, en 1937. Toutefois, il y aurait lieu de revoir un point ; c'est celui qui touche à la répartition des charges entre les pouvoirs publics et les membres du Fonds. En comparant cette répartition avec celle de ci-dessus qui a été admise pour la modification apportée à l'échelle des pensions du FS, les différences sont telles que la question doit être reprise sans délai.

Ce sera l'objet d'un prochain article. *J.-Ed. M.*

MISE AU CONCOURS

Chezard-Saint-Martin. Poste d'institutrice.

Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1946-1947. Délai des inscriptions : 2 février 1946.

TRIBUNE LIBRE

DEVONS-NOUS ALERTER L'OPINION ?

Les parents de nos élèves ne se font généralement pas une idée exacte du travail que nous accomplissons en classe. Comment pourraient-ils se le représenter ? Par ce que racontent leurs enfants ? On sait ce que valent ces rapports, même les plus fidèles. Par l'opinion qui court sur la classe et le maître ? Elle porte si souvent à faux. Il résulte de cet état de fait des préjugés qui peuvent causer de nombreux malentendus.

Mais, depuis quelque temps, survient un élément nouveau qui nous paraît de nature à compliquer encore les choses : ces jugements que nous portons nous-mêmes sur l'école. Quelques éducateurs, gênés par des méthodes à leur sens désuètes, des programmes trop lourds, une organisation scolaire inadéquate, pensent bien faire en informant le public de l'impossibilité de l'école à réaliser sa mission, sans de profondes réformes de structure. Ces attaques, quand elles paraissent régulièrement (à côté d'autres articles d'ailleurs justes et qui servent bien notre cause) dans un journal à large audience comme « Servir », par exemple, et montrant les insuffisances et les lacunes, ne manqueront pas de démolir l'école dans l'esprit de nombreux parents, puisque les maîtres eux-mêmes en sont si mécontents et ne croient plus à la valeur de leurs techniques.

Nous sommes nous-mêmes bien placés pour voir ce qui empêche l'école de réaliser son propos ; chaque maître, selon son tempérament, selon les circonstances dans lesquelles il travaille, sent à sa manière ce qui ne va pas, ce qu'il faudrait changer. Il souffre de ce décalage qu'il découvre entre ce qu'il voudrait faire et ce qu'il réussit à réaliser ; cette insatisfaction l'amène à modifier peu à peu sa méthode, produisant ainsi cette évolution qui nous échappe en partie, parce que nous ne la réalisons qu'en une courte durée et dans un espace restreint. Elle a commencé

longtemps avant nous, tantôt lente, tantôt brusquée. Nous sommes maintenant à une période de crise où tout est remis en question, où tout semble mal adapté et où dans tous les domaines apparaissent des esprits inquiets cherchant des solutions nouvelles. Qu'il en faille à l'école, on le sait bien. Elle sera toujours, par définition, inférieure à son idéal, et nous, les maîtres, des insatisfaits. Qui serait suffisant pour ces choses ?

Si nous comprenons bien ce besoin d'auto-critique, qui ne procède en somme que d'un désir de perfection et d'une exigence élevée de la vocation, nous ne pensons pas qu'il puisse sans danger s'exprimer sans mesure devant des gens non avertis des questions pédagogiques. Et nous ne pouvons pas cacher la crainte et le malaise que nous cause ce travail de démolition devant le grand public, qui n'est informé que de ce qui ne nous plaît pas, et qui finira par se faire une bien petite idée d'une école aussi discutable. Quand bien même elle serait plus déficiente que les plus pessimistes ne le disent, nous ne pensons pas que ce soit à nous à la démolir dans l'esprit des parents ; nous craignons que certaines chroniques pédagogiques comme celle parue dernièrement dans « Servir », No 1 du 3 janvier 1946, qui établit un parallèle entre la journée d'un manœuvre d'usine et celle de son fils écolier (et par laquelle on est amené à plaindre l'enfant davantage encore que le père parce qu'il a en plus d'une journée de travail en série des devoirs pour le lendemain). Nous craignons que ces tableaux peints en noir ne laissent au grand public (que la complexité des questions scolaires dépasse nécessairement) qu'une idée inexacte de l'école, des réformes qu'elle a déjà réalisées, et de l'immense bonne volonté de ses maîtres, et qu'il ne subsiste dans l'esprit des lecteurs que l'idée simpliste que techniques et organisation scolaire, tout est condamnable en bloc. Pour ne prendre qu'un exemple, un lecteur superficiel réalisera-t-il que maîtres et méthodes sont liés par un rapport de convenance, que telle méthode, qui représente le salut pour tel novateur, ne conviendra peut-être qu'à lui seul (et encore !) et que maints éducateurs, parce qu'ils sont des personnalités, arrivent à réaliser, par une technique qui leur convient, un travail éducatif remarquable, quand bien même elle n'est pas celle que les novateurs entrevoient et appellent de leurs vœux.

Est-ce qu'il ne saute pas aux yeux que certains jugements massifs lancés dans le public vont, plutôt que de créer quelque chose de constructif, jeter du trouble dans les esprits et donner aux parents une vue déformée de l'école (et peut-être nous démolir devant les enfants qui entendront inévitablement des remarques désobligeantes) donner une occasion de critique et une justification contre le maître, et en définitive fournir aux mécontents des pierres à nous lancer.

M. Ad. Ferrière pense (voir « Coop. » No 48, du 15-12-45) que la pression de l'opinion publique est nécessaire pour que l'école change, par l'unanimité des parents clairvoyants. Nous pensons aussi que nous avons besoin de l'aide de ceux qui sont clairvoyants ; mais prenons garde, pour vouloir atteindre et convaincre ceux-ci, de ne pas ameuter tous les autres, et par là compliquer la tâche de tous les responsables de l'école.

Jean Courvoisier.

INFORMATIONS CHEZ NOS VOISINS

Allemagne. L'appel lancé par les *Informations du Gouvernement militaire de Waldshut (Bulletin* No 43) a eu peu d'écho, lisons-nous dans la *Schw. Lehrerzeitung* du 23 novembre dernier. Au demeurant, il peut sembler à tout le moins étrange que pour l'éducation de la jeunesse

on fasse appel à des gens de 20 à 30 ans, précisément à ceux-là qui demandent avant tout à être rééduqués, puisque vivant au beau temps du nazisme, ils étaient totalement inféodés au régime, intoxiqués par les principes hitlériens négateurs de tout sentiment chrétien, démolisseurs de tout l'esprit familial.

D'ailleurs, la pénurie de maîtres est moins absolue : le gouvernement d'occupation a réintégré dans leur poste bon nombre de maîtres pouvant prouver qu'ils entrèrent de force dans le parti ou qui furent incorporés en bloc dans la Fédération de l'enseignement groupant, on s'en souvient, toutes les anciennes corporations d'instituteurs, de professeurs et de maîtres de tous ordres, mis au pas par le nouveau régime.

(V. *Educateur 1935, No 30.)*

G. R. E. P.

Sous le bienveillant patronage de M. le conseiller d'Etat Perret, chef du Département de l'instruction publique, M. Georges Dubois, professeur au Gymnase de Neuchâtel, donnera un cours en six leçons à l'Auditoire des Sciences de l'Ecole normale, Lausanne, sur :

L'instrument de l'intelligence. Etude du cerveau et de ses mécanismes.

Leçon 1 : jeudi 7 février, à 17 h. 30 : **Historique.**
Leçon 2 : jeudi 14 février, à 17 h. 30 : **Anatomie du cerveau.**
Leçon 3 : probablement mercredi 20. Heures à fixer : **Démonstrations anatomiques** (par groupes de 15 personnes).
Leçon 4 : jeudi 28 février, à 17 h. 30 : **Histologie du cerveau.**
Leçon 5 : jeudi 7 mars, à 17 h. 30 : **Localisations cérébrales.**
Leçon 6 : jeudi 14 mars, à 17 h. 30 : **Les connexions nerveuses : Le rôle du cerveau.**

Ce cours a déjà été donné à Neuchâtel, où il a éveillé un grand intérêt. Il forme un complément précieux à la psychologie, car il fait connaître avec précision le mécanisme nerveux dont nous disposons : la connaissance du moteur est toujours utile au mécanicien.

Finance d'inscription : Fr. 7.— (pour les membres du Grep : Fr. 5.—).

Prière de s'inscrire d'avance auprès de Mlle Julie Chamot, 12, chemin du Ravin, Lausanne (téléphone 2 88 19), en tout cas avant le 31 janvier.

Un subside des autorités servira à faciliter le voyage des collègues qui viennent de loin.

BIBLIOGRAPHIE

La Société romande des Lectures populaires vient d'éditer **L'Esprit souffle**, de Mlle Berthe Vulliemin, œuvre toute nouvelle, encore inédite.

Dans ce roman, l'auteur aborde avec une compréhension et un tact remarquables l'attitude du peuple suisse au cours des années de guerre ; à travers la vie, apparemment toute simple, d'une famille vaudoise qui traverse de son mieux les années pénibles, c'est l'attitude de chacun de nous qui se trouve mise en lumière.

Roman bien construit où se trouvent des personnages bientôt familiers tant ils sont proches de nous, ce livre est bien plus et bien mieux qu'un aimable récit. Tout y prend valeur de symbole, valeur durable et permanente.

La place de cet excellent ouvrage est marquée dans toutes les collections scolaires et les bibliothèques populaires.

BILLET DE LA SEMAINE

Nous aurons cette année le privilège de célébrer le deuxième centenaire de Pestalozzi. Cortèges, discours, chants, toute la lyre ! Après quoi loisir nous sera donné d'attendre en toute quiétude le centenaire suivant. A moins que — ce pourrait être si utile ! — nous nous mettions à déguster lentement, en détail, le si riche message de celui auquel on a reproché parfois d'être demeuré un grand gosse. « Enfant, répondait alors le célèbre éducateur, je veux l'être jusqu'au tombeau ; il est si doux d'être un peu enfant, de croire, de se confier, d'aimer, de revenir de ses fautes, de ses erreurs, de sa folie ; d'être meilleur et plus simple que tous les fripons. C'est un bonheur de croire toujours le bien de la part des hommes malgré tout ce qu'on voit et tout ce qu'on entend, et lors même qu'on est trompé chaque jour, de croire chaque jour encore au cœur humain. »

Cette déclaration si belle en sa concision, je vous la transmets, chers collègues, à charge de la faire valoir autour de vous. N'est-elle pas le fidèle écho de celle du Maître doux et humble de cœur : « Si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez point dans le Royaume des cieux » ?

Ad. Lys.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

NOTES SCOLAIRES - EXAMENS - TESTS

La longue expérience que j'ai du travail de nos écoles primaires me convainc, chaque jour davantage, des multiples réformes que nous pourrions introduire dans notre enseignement afin de faciliter la tâche des maîtres et de rendre plus profitables les efforts des enfants.

Parmi les nombreux problèmes qui se posent, chaque jour, à l'instituteur et sur lesquels celui-ci se doit de réfléchir, il en est un qui me paraît revêtir une importance très grande parce qu'il retentit à la fois sur la vie de l'école et sur la vie de la famille, sur cette dernière beaucoup plus qu'on ne le croit communément. Il s'agit des notes et des classements.

*A la demande du rédacteur de l'*Educateur, *que je remercie de l'occasion qu'il m'offre de développer mes idées, on trouvera ci-dessous des réflexions et des faits que j'extrais d'un ouvrage à paraître prochainement et dans lequel les idées que j'expose seront justifiées avec plus de détails que je ne puis le faire ici.* *R. D.*

LES NOTES SCOLAIRES

Les notes influencent à un tel point le travail et l'atmosphère des classes que beaucoup les considèrent comme un fléau alors que d'autres sont persuadés qu'on ne saurait trouver moyen meilleur d'exprimer la valeur des élèves. « Tout ce qu'il y a de beau dans la nature et dans l'histoire, le mouvement des arbres, les manières de vivre des animaux et des plantes, les poèmes les plus admirables, les idées géniales d'un Newton ou d'un Descartes, tout est, durant des années, une occasion nouvelle d'attraper une note médiocre ou mauvaise ». (Roorda van Eysinga, « L'écolier est un prévenu ».)

Pour les élèves, la note apparaît comme la sanction du travail exécuté. C'est là du moins son utilité propre. Mais, de système de sanction qu'elles furent au début, les notes sont devenues un moyen d'émulation et même un moyen de discipline. « Prenez une feuille : épreuve ! » ou « Je vous retrouverai à l'examen », sont des phrases que l'on entend encore dans les classes. Elles traduisent un mode d'emploi assez peu reluisant d'un moyen de jugement établi pour un autre usage.

Cette déviation est actuellement si acusée, la note a pris une telle importance, qu'on ne peut nier son influence néfaste et perverse sur la mentalité des élèves. Si le mal quoique réel à l'école primaire n'est pas encore très grave, il a pris dans l'enseignement secondaire une intensité telle que toute la formation intellectuelle et morale de nos adolescents est amoindrie et faussée. On travaille pour la note ! Quant aux moyens, pour beaucoup, ils ne sont plus à chercher dans l'effort persévérant, dans une méthode rationnelle de travail, dans l'étude réfléchie, la lecture intelligente et l'effort personnel, mais dans la fraude scolaire, dans une conception dramatiquement immorale de l'honneur. Tricher, souffler, copier, tromper, voler une note ou un diplôme n'est pas déshono-

rant. **Pour les parents, les notes expriment le degré de santé scolaire** de leur progéniture. Ces informations, toutes relatives, ont pris pour la grande majorité d'entre eux une valeur absolue. Pour eux aussi le moyen devient le but et ils exigent la note maximale.

« Pourquoi n'as-tu pas 6 ? Quand donc te décideras-tu à avoir 6 ? Je veux que tu aies 6 ! » Je pourrais citer de nombreux faits qui paraissent incroyables : Une maman vient supplier une institutrice de ne mettre que des 6 de conduite à une élève car le père risquerait de tuer l'enfant si le bulletin hebdomadaire contient des notes inférieures...

Une autre maman vient froidement me proposer d'établir deux bulletins : le vrai, qui restera à l'école et qu'elle signera en cachette, puis un carnet factice avec des notes « arrangées » que l'on montrera au papa...

Voici une malheureuse encore, surprise à gratter légèrement les notes attribuées à sa petite fille pour éviter toute discussion avec le père lors de la signaure ; ensuite un nouveau grattage rétablissait la note primitive... La fillette était au courant !

Les systèmes de notation en usage offrent cette regrettable possibilité de laisser croire aux parents qu'il suffit de gronder, d'exiger et de punir pour améliorer les résultats. Parfois, la famille, au lieu de brimer son enfant, s'en prend au maître. Si les résultats ne sont pas satisfaisants, si les notes ne sont pas bonnes, il est trop sévère, il n'a pas compris l'enfant, il lui en veut, il apprécie mal, on sait qu'il a des préférences, etc... Les rapports se tendent, le maître réagit, les difficultés s'accroissent. Toujours l'enfant est la victime.

Pour les maîtres, la note est un moyen commode d'appréciation et de jugement. Comment est-elle attribuée ? Y a-t-il des critères établis ? Quels sont-ils ? Que valent-ils ?

Mettre une note, c'est apprécier une valeur, la valeur d'un travail, la valeur d'une conduite ; c'est juger cet ensemble complexe de qualités et de défauts, de tendances et de possibilités dans l'ordre affectif et moral, qui conditionnent la capacité de l'élève à s'ingérer dans le milieu scolaire, qui constituent en fin de compte son caractère moral et sa personnalité. On ne saurait oublier dans un tel jugement l'influence du milieu familial et social, de la santé, des circonstances, des camarades, du maître, etc...

Il est dès lors facile de montrer à quel point est illusoire la précision apparente des échelles numériques. Elles présentent ce paradoxe que plus elles expriment des résultats précis par l'emploi des nombres fractionnés et moins la valeur qu'elles traduisent offre de garantie. Plus l'approximation des résultats est grande et moins la mesure est exacte.

La note, en effet, ne renseigne pas, renseigne mal et même, dans nombre de cas, donne de faux renseignements. Voici des exemples à l'appui de ces affirmations :

1. Dans une même classe, *un élève intelligent* qui ne se donne aucune peine dans l'exécution d'un travail reçoit la même note qu'*un élève peu doué* qui a donné toute sa mesure. (Au point de vue du caractère et du rendement social ultérieur, le second est infiniment supérieur au premier.)

Deux autres élèves ont reçu la même note pour le même travail, mais ils accusent une *différence d'âge* d'un ou de deux ans — rendement normal pour l'un, insuffisant pour l'autre.

Ou bien la même note apprécie deux travaux de qualité équivalente dont la *durée d'exécution* a été bien différente. — Or l'élève qui travaille vite et bien est supérieur à celui qui travaille bien mais lentement.

2. Les notes scolaires, dans la généralité des cas, sont attribuées par rapport à la classe dont l'élève fait partie. Elles perdent toute *valeur de comparaison* au dehors. — Un élève moyen dans une classe faible reçoit des notes supérieures à celles qu'il obtiendrait dans une classe d'élèves bien doués : au pays des aveugles, les borgnes sont rois !

3. Le mode de correction varie avec la catégorie des travaux examinés : en orthographe, on compte les fautes, *l'élève est pénalisé* ; en arithmétique, on relève ce qui est exact, *l'élève est crédité* ; en composition française, le maître apprécie, *l'élève est jugé.*

4. Enfin et surtout, le système de notation est affecté par ce qu'on appelle l'équation personnelle des maîtres. — Il en est de sévères, il en est d'indulgents ; les uns constants dans leurs appréciations, les autres instables.

5. Plus une échelle de notation est étendue et plus elle est une source d'erreurs. Celui qui l'emploie est persuadé que la marge dont il dispose lui permet d'apprécier avec plus de précision. Or cette apparente précision n'est pas autre chose que la *mesure de l'accidentel,* du détail infime et sans importance.

A quoi correspondent ces variations de quelques dixièmes, dont la seule raison est de départager des élèves alors que très probablement plusieurs d'entre eux se valent et qu'en tout cas le classement que l'on opère n'a aucune utilité, ni aucun fondement sérieux.

On voit où ont conduit le formalisme et la routine. On croit le système des notes scolaires acceptable parce que son aspect mathématique donne confiance ; en fait, il a perdu toute espèce de valeur parce que la notion même de valeur en est absente. *R. Dottrens.*

LA COMPOSITION (Voir *Educateur* No 3)

Une méthode et une application.

Ecrire est un art. C'est donc en face des écrivains maîtres de leur langue, que nous placerons l'élève qui se propose de rédiger son expérience personnelle. Le texte littéraire sera notre point de départ.

On devrait ici renvoyer directement au livre de lectures, dont le premier but, semble-t-il, serait de fournir à la classe une collection de textes vivants où il n'y aurait qu'à puiser. Hélas ! ni le manuel du degré supérieur des écoles primaires vaudoises, ni surtout l'anthologie des classes primaires supérieures ne donnent à cet égard satisfaction. Ces deux livres regorgent encore de fadeurs, de médiocrités répandant hebdomadairement sur des milliers d'écoliers leur inquiétant ennui. Quand nous aurons un vrai livre de lecture que maîtres et élèves emploieront avec plaisir et quelques chances de profit, l'étude particulière de la difficulté à étudier se fera de la manière suivante :

1. Lecture du texte et recherche de l'idée centrale.
2. Recherche des idées secondaires (plan).
3. Isoler et relire le passage centre de l'étude particulière.
4. En faire trouver l'intérêt au point de vue de la forme et du fond.
5. Etude de la difficulté. Dégager éventuellement une règle simple.
6. Imiter oralement et par écrit.

La composition d'application s'efforcera d'utiliser le procédé étudié. Le maître insistera pour que telle faute soit chassée des réactions d'élèves ou pour que telle forme de style devienne à l'enfant familière et usuelle.

Mais le texte étudié sera employé d'une autre façon encore. Il doit amener le souvenir d'une expérience enfantine qui deviendra composition. Le maître et les élèves ont ensemble dégagé l'idée du morceau, ont vibré en commun à l'émotion de l'écrivain. Nous demanderons aux élèves : « Et vous ? Avez-vous éprouvé un jour quelque chose de semblable ? Quand et où ? » Des faits s'énoncent, des circonstances s'expriment. On généralise, on trouve des titres, des thèmes différents, des variations sur une même idée. A défaut d'une expérience vécue, nous pourrons demander à l'enfant d'imaginer une expérience simplement vraisemblable. Ces travaux d'imagination ne sont pas les plus mauvais, ni les moins profitables.

Chaque élève va ainsi choisir un titre, *son* titre. Souvent un sujet « rate », parce qu'il ne « dit » rien à l'élève, et pourtant le maître en était enchanté. Ici rien de pareil. Chacun cherche ses idées, son plan, construit et considère l'ensemble dans sa vision intérieure ; dans une silencieuse concentration, on prend quelques notes, on pose quelques jalons, on rédige...

Le travail de composition a commencé.

Première application

La scène ; étude du détail caractéristique

(Première année du programme)

Texte : « Le petit port », de Maurice Porta.

(Livre de lecture vaudois, p. 20)

Mon petit port n'est point un centre d'activité comme Marseille ou même Toulon. C'est un petit port vaudois, le plus vaudois qui se puisse, avec des bancs sous les platanes. Bien sûr, on y a mis un débarcadère puisque c'est un port. Mais qui ne coupe pas le paysage en deux, comme d'autres qu'il y a. Au fond, il sert surtout à la pêche à la ligne. Et sur chacun de ses pilotis, avec le temps se sont posées des touffes de mousses menues.

A côté, des canots sont couchés sur le gravier. Trois ou quatre. Non point de ces meubles en acajou ou en pitchpin verni comme ils en ont à Genève, qui portent des noms anglais, et gagnent des coupes en argent. Des canots solides et larges, presque des barques. On s'y installe vers le soir avec tout un attirail de paniers et d'engins de pêche, pour aller au large lever les filets, d'un flotteur de liège à un autre. Des lourdes rames qui grincent retombent alors des goutelettes de soleil.

Deux, trois fois par jour passent un des grands vapeurs blancs de la Compagnie. Ça, c'est l'événement. Le douanier, à pas graves, a pris son poste et aussi l'agent de police, qui tend une corde. Dans un grand bruit de conversations, d'eau remuée et de sifflets, du « Vevey » ou de la « Savoie », un groupe descend, qui met pour un instant de l'animation sous les arbres. Trois messieurs de Lausanne, qui viennent « piquer un demi » et repartiront dans dix minutes par l'« Italie » ; des écolières, deux effeuilleuses qui se tiennent par la main ; des dames qui ont été au marché ; un touriste, le nez en l'air.

Une petite foule. Les cafés en happent une partie, les écolières se dispersent, et tout retombe au silence. Du moins la semaine. Car le dimanche, c'est, sur la place, un perpétuel va-et-vient de promeneurs ; les enfants crient et se roulent dans l'herbe, les mamans appellent, et les pères s'esquivent pour boire vite encore un verre avant l'embarquement. Le régent, lui, montre à un groupe de jeunes filles le petit obélisque entouré d'une grille, sous le platane centenaire, élevé en mémoire d'un bourgeois de l'endroit, qui est mort pour son pays. Un grave héros, calme et doux. Doublement héros de l'avoir été ici ; d'avoir volontairement affronté la mort en ce merveilleux coin de terre où il fait si bon vivre, et se laisser vivre.

(« Pays », Maurice Porta)

Par quelques questions posées sitôt après la lecture, nous ferons trouver l'idée centrale que nous résumerons par ces mots : « douceur tranquille et familière ».

Puis nous établirons le plan que les élèves n'auront aucune peine à saisir.

1. Le port tranquille, présentation et vue d'ensemble. 2. Les bateaux. 3. Arrivée du bateau à vapeur. Animation passagère. 4. Le petit port, le dimanche.

Nous ferons observer ensuite aux élèves que l'auteur, décrivant son port, ne se contente pas de nous le montrer par quelques détails précis ou pittoresques. Les deux dernières scènes tendent à le faire vivre. Ce port s'anime sous nos yeux, à deux moments soigneusement choisis par l'auteur : lors du passage d'un bateau et le dimanche. La manière gentille et piquante qui nous frappe dans ces deux derniers alinéas, provoque notre intérêt et soulève notre sympathie. Retenons cette petite loi :

Un objet s'anime, montre son caractère à certains moments précis. Et les scènes auxquelles il participe sont plus suggestives que la meilleure des descriptions.

Mais ce n'est pas tout. Si la scène du « débarquement » nous plaît, ce n'est pas tant du fait d'un certain choix dans les détails que de l'excellence de leur notation, du pittoresque du style, style « vaudois » pourrait-on dire, qui fait « couleur locale » avec ses phrases elliptiques (un touriste, le nez en l'air ; une petite foule...), ses termes familiers (ça, c'est l'événement), ou un brin ironiques (trois messieurs de Lausanne qui viennet piquer un demi), ses noms de bateaux (le « Vevey », le « Savoie », l'« Italie »).

Le détail pittoresque, voilà ce que nous travaillerons. Il faut « croquer », faire voir ces gens ou ces choses, prendre au bon moment l'« instantané » amusant. Relevons :

1. Le douanier, à pas graves, a pris son poste.
2. Dans un grand bruit de conversations, de sifflets et d'eau remuée.
3. Trois messieurs de Lausanne, qui viennent « piquer un demi ».
4. Deux effeuilleuses qui se tiennent par la main.
5. Un touriste, le nez en l'air.

Evoquons, par la vision intérieure, chacune de ces images, puis imitons-les.

La première : Le soldat, à pas sonores, arpentait l'asphalte.

La seconde : ...Dans un grand tintamarre de voix, de souliers et de portes refermées.

La troisième : Quelque individu de mauvaise mine qui cherche à faire un mauvais coup...

La quatrième : Deux yeux hagards, qui implorent un secours...

La dernière : Un chat furieux, les moustaches en bataille...

Ce travail de technique achevé, nous aborderons l'étude de la composition proprement dite en suivant la méthode indiquée plus haut.

L'idée centrale dégagée, la douceur tranquille et familière du petit port, nous invite à rechercher une impression, un sentiment semblable éprouvé un jour lors d'une expérience personnelle. Cherchons ensemble quel objet, quelle vision nous ont mis quelquefois dans la même ambiance.

Laissons les élèves exposer les circonstances, puis amenons-les à formuler eux-mêmes des titres. En voici quelques-uns :

Veillée en famille. — Mon coin préféré. — Cimetière de village. — La petite église. — C'est demain dimanche. — La vieille fontaine. — Le « tortillard ».

Il ne nous restera plus qu'à préciser certains titres, à suggérer quelques possibilités ou quelques « directions », à rappeler l'obligation de traiter un paragraphe au moins de la description sous forme de scène, où se placeront quelques détails bien vus et bien exprimés (application du procédé étudié)... Et le maître n'aura plus qu'à se taire pour laisser en paix travailler l'enfant.

Georges Annen,

LE MOT « TOUT »

Quelques exercices d'application :

a) Reconnaître, par le sens, la fonction, le rôle du mot *tout* (remplacé ici par des points).

b) Justifier d'après cela son orthographe.

c) Il y a quelquefois plusieurs manières de l'écrire, suivant le sens qu'on attribue à la phrase. Si tel est le cas, indiquer les orthographes possibles et les *justifier*. L'intonation est-elle différente ?

I

1. C'est un artiste d'une ... autre envergure.
2. Nous ..., ... resplendissants de santé que nous soyons, nous avons besoin de grand air.

3. Ils étaient ... remplis de crainte.
4. Ces pauvres fillettes ont ... la sympathie des passants.
5. La vie ... entière de Pestalozzi fut remplie de l'amour de l'enfance.
6. Ce jeune homme est plus soucieux de son bien-être que de ... autre chose.
7. La station de Chelles, en Normandie, a fourni le plus grand nombre de silex taillés par les ... premiers habitants de notre Europe.
8. Si nous avons marché avec tant d'intransigeance, c'est que nous savions que ... autre attitude eût été une infidélité (R. Guisan).
9. C'est une ... autre histoire.
10. Rome n'est plus dans Rome, elle est ... où je suis (Corneille).
11. ... honnête personne comprendra notre manière d'agir.
12. Les vaisseaux sont ... prêts et le vent nous appelle.

II

1. Voici des étoffes ... laine.
2. On la trouvera ... en pleurs.
3. Ces fleurs sont ... aussi fraîches qu'hier.
4. Ces femmes étaient ... en larmes, les fillettes ... en sang.
5. Dans ses moments de loisirs, il préférait le jardinage à ... autre occupation.
6. Londres est ... autre chose que Paris.
7. Elle est ... à vous.
8. Demandez-moi ... autre chose.
9. A ... moment ; à ... moments.
10. A ... propos.
11. La maison ... entière était vide.
12. En ... temps ; en ... saison (s).
13. Elles étaient ... en noir.
14. Un auditoire ... yeux, ... oreilles.
15. Il lui a fallu ... une année de travail.
16. Elles sont arrivées ... heureuses, mais ... haletantes au sommet.
17. Soyez ... remerciés.

III

1. Raconte-moi des souvenirs de ton grand-père ou de ... autre personne que tu aimais.
2. ... intimidées qu'étaient ces jeunes filles, elles ont répondu à ... les questions qu'on leur a adressées.
3. Une femme ... éplorée s'est jetée aux genoux de la princesse et lui a confié ... ses douleurs.
4. Une lionne ... furieuse s'élance dans l'amphithéâtre et respecte les martyrs ; la populace ... indignée, ... frémissante, demande les bourreaux.
5. Le petit montagnard avait les mains ... rouges de froid, les yeux ... humides de larmes, la poitrine ... gonflée de soupirs.
6. La seconde partie de la vie se passe parfois ... entière à regretter la première.
7. La fortune rend les hommes ... autres.
8. Demandez-moi ... autre chose.

9. Certaines gens sont malheureux qui mériteraient une ... autre condition.
10. L'éducation ... différente que nous avons reçue m'a inspiré de ... autres sentiments que les vôtres.
11. La vertu est le souverain bien : ... autre richesse est illusoire.
12. Cette fleur est ... aussi fraîche qu'hier.
13. Nous sommes ... mortels.
14. Nous restons ... surpris.

IV

1. Il y avait là-dessus ... une théorie.
2. Ils sont ... deux fort à court d'argent.
3. Il fut de ... temps un remarquable travailleur.
4. Elle était ... sourires.
5. Il faut de ... urgence qu'il s'échappe.
6. Nous avons fait cela en ... humilité.
7. Se souvient-il seulement qu'il a écrit naguère des mots ... pareils ? (G. de Pourtalès.)
8. Tartarin avait tué un de ces ... petits ânes.
9. Ils ne peuvent se défendre ... seuls.
10. Quoi qu'il en soit, pour cette raison ou pour ... autre, Paganel n'attacha pas autrement d'importance à sa proposition (J. Verne).
11. Chez elle, ... espèce de chagrin et de tristesse agissait ainsi (Ramuz).
12. Elle ouvrit ... grands les contrevents (id.).

V

1. C'est un des ... premiers chirurgiens d'Europe.
2. Espérons ... des remarquables dispositions que montre cet enfant.
3. Pour ... les siens, ma haine est encore ... neuve (V. Hugo : Hernani).
4. J'ai traîné ... les rois avec ... leurs ministres, ... les faux dieux avec ... les principes faux, ... les trônes liés à ... les échafauds. L'erreur, le glaive infâme et le sceptre sublime, j'ai traîné ... cela pêle-mêle à l'abîme. (V. Hugo : L'art d'être grand-père.)
5. Des femmes qui pleuraient ... debout (Péguy).
6. Et cette pauvre barbe sale, ... souillée de poussière et de sang. Et ces cheveux, ces beaux cheveux roux, encore ... ensanglantés de la couronne d'épines, ... souillés, ... collés de caillots (id.).
7. Ils tiennent leurs présents ... prêts (id.).
8. Laissez-les ... petits venir à moi (id.).

V. Dentan.

PUBLICATIONS DE L'ÉDUCATEUR

Deux nouvelles brochures viennent de sortir de presse : No 6, *le Plateau des Franches-Montagnes*, par P. Bacon (24 p. et 9 illustrations, 50 c.).

No 7. **Education nationale :** *l'industrie horlogère*, par M. Chantrens (16 p. destinées plus particulièrement aux cours postscolaires).

L'expédition aux abonnés va se faire prochainement. — On peut les demander à la Rédaction, Clochetons 9, Lausanne.

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21 Rue St-Laurent — *Charles Krieg* — Tél. 3.71.75 — **LAUSANNE**

316

ECOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

Examens d'admission en 1946

Ils sont fixés du 13 au 16 mars et du 1er au 4 avril.

Inscriptions auprès du directeur jusqu'au 28 février à 18 heures. Pour les conditions d'admission, le programme et les pièces à produire, voir la Feuille des Avis Officiels du 25 janvier 1946 ou le Bulletin Officiel du Département de l'Instruction publique de janvier-février que reçoit tout membre du corps enseignant primaire. 335

Instituteurs ! **Projections en couleurs**

De nouvelles dates sont libres et la série Valais, Grisons, Schaffhouse, Suisse centrale, que vous attendiez est prête.

J.-L. Felber, chemin du Levant 69, Lausanne.

On cherche en Suisse romande famille d'instituteur disposé à recevoir en pension garçonnet de 10 ans. Vie de famille désirée. Adr. offres à R. Brustlein, instituteur à **Cologny** (Genève).

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

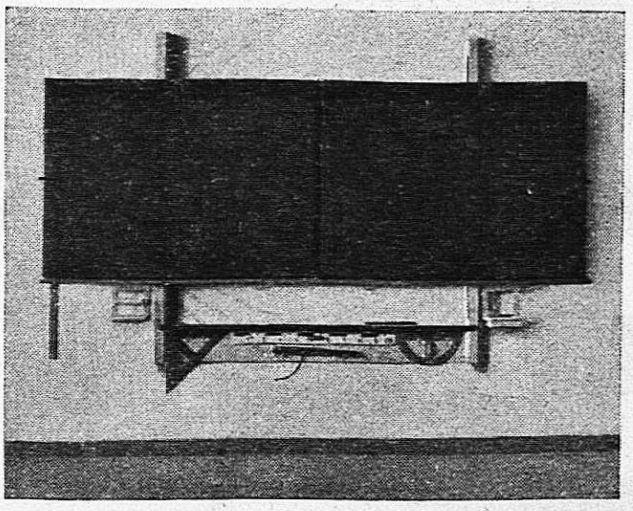

Hunziker Söhne
THALWIL
Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)
vous livre des **tableaux noirs, tables d'écoliers**
à des conditions avantageuses
Demandez nos offres

183

RESTAURANT BOCK
LAUSANNE

C. Paux et G. Esenwein, succ. **Grand-Chêne 4** Tél. 2.76.58

LE RESTAURANT DES GOURMETS ET DES BONS VINS
SALLES POUR SOCIÉTÉS, CONFÉRENCES ET BANQUETS

Stamm S. P. V.

222

La Banque Cantonale Vaudoise
à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

PRÊTS DE LIVRES
pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE
215 Mme J.-L. DUFOUR
GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux

MONTREUX, 2 février 1946 LXXXII° année — N° 5

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:
Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21
Administration et abonnements:
IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.
Chèques postaux II b 379.
Responsable pour la partie des annonces: Administration du «JOURNAL DE MONTREUX»

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Collège scientifique cantonal

(Lausanne - Mercerie 24 - Tél. 24323)

Le Collège scientifique cantonal donne à ses élèves une culture fondée sur l'étude des langues vivantes, des mathématiques et des sciences. Son programme est réparti sur cinq classes d'une année chacune (classes V à I). Il décerne le **certificat d'études scondaires,** qui permet de poursuivre les études supérieures (gymnase, école d'ingénieurs, université, polytechnicum). Une **section technique et moderne** groupe les élèves des trois classes supérieures qui se destinent spécialement aux écoles d'arts et métiers, aux technicums, aux carrières commerciales et administratives.

Début de l'année scolaire 1946-1947: Mercredi 24 avril 1946, à 8 heures.

Examens d'admission: en Ve classe et dans les quatre classes supérieures: **les 1er et 2 avril 1946, à 8 heures.**

L'examen d'entrée en Ve classe porte sur le programme de la 4e année primaire. Pour chacune des classes supérieures, l'examen porte sur le programme de la classe scondaire précédente.

Age minimum pour l'admission: en Ve: 11 ans dans l'année. Un an de plus pour chacune des classes suivantes.

Inscriptions du 1er février au 23 mars, à 18 heures.

Pièces à présenter: livret scolaire, certificats de vaccination, acte d'origine ou livret de famille.

Tous renseignements au secrétariat et à la direction.

(Dispense d'écolages et bourses d'études aux élèves méritants et de condition modeste).

LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

assure ses membres contre les accidents auprès de

L'ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE

Pour connaître les conditions de cette assurance des plus avantageuses, s'adresser à M. Pierre JAQUIER, instituteur à Givrins, Vd.